Gérer la relation collectivité association

OBJECTIFS:

- Connaître l'histoire et le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques locales.
- Comprendre le financement des associations et leurs problématiques.
- Connaître les différentes formes de partenariat avec les associations de son territoire

PROGRAMME:

Définition et modes de gestion des associations :

- La loi de 1901, cadre de fonctionnement de toute association
- Le fonctionnement statutaire des associations et les responsabilités des membres du bureau
- La gestion des associations : les agréments, les reconnaissances par conventions

La mise en œuvre des rapports entre collectivités et associations :

- Le financement direct des associations par des subventions de fonctionnement ou sur appel à projet : dossier type, bilan financier de l'association et des actions financées
- La valorisation des aides indirectes aux associations : l'évaluation des mises à dispositions des moyens humains, des salles, et du matériel municipal.
- La convention pluriannuelle d'objectifs : un outil pour pérenniser les partenariats avec ses associations

Les précautions à prendre dans ses relations avec les associations :

- Le risque pour les élus impliqués statutairement au sein d'associations
- La notion d'association paramunicipale, la gestion de fait, la transparence et l'indépendance de l'association
- Quelle gouvernance pour maintenir le lien avec les associations dans leur pluralité ?

1 journée

Elus locaux, Agents et cadres des collectivités territoriales

CONTACT INSCRIPTION:

M. Gregoire CARON
Directeur développement
inscription@iepp.fr

Demande de devis